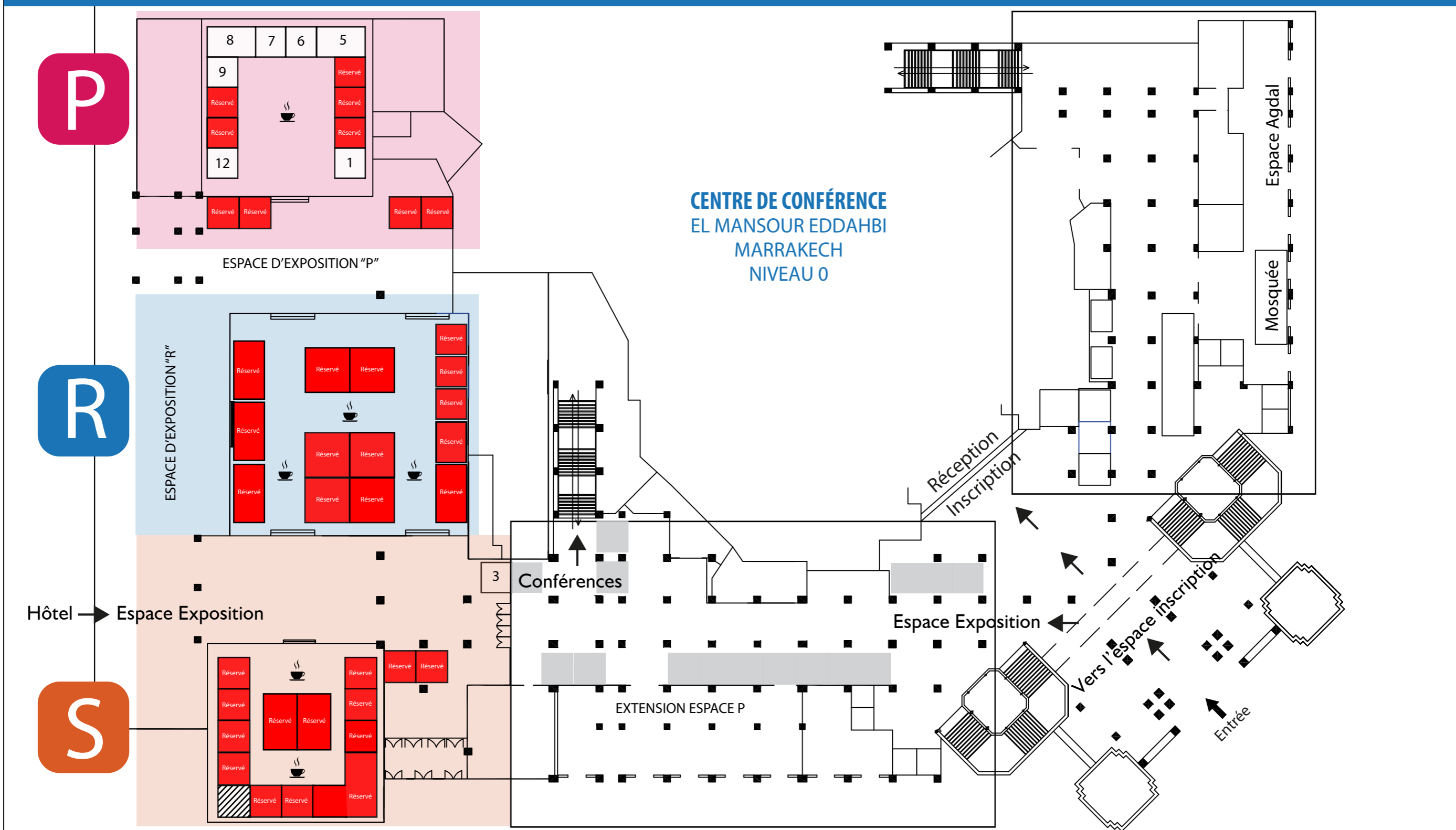


PLAN D'EMPLACEMENT DES STANDS SMAR 2018



- Les stands de la zone R doivent être institutionnels (construits) pour une bonne gestion ergonomique.
- Les stands au milieu ne doivent pas avoir des murs latéraux de plus d'un mètre de hauteur.
- Les stands au milieu ont un mur de fond et sont ouverts sur 3 côtés.
- Les stands (4 et 6), (3 et 5) de la zone R et (1 et 2) de la zone S peuvent être fusionnés.

STANDS 18m ²	STANDS 15m ²	STAND RÉSERVÉ
STANDS 16m ²	STANDS 12m ²	STANDS 9m ²
		PAUSE CAFÉ